2 lettres
ACADÉMIE ROYALE

N° 12

Memoire sur la cure palliative de l'hydrocele qui quelque fois devient radicale. par m. Leger.

26
324

nous avons des dissertations tres scavantes sur la cure radicale de l'hydrocele, mr. Sabatier nous a donné dans le cinquieme volume de l'academie de chirurgie des recherches historiques sur les differentes methodes employées jusqu'icy pour parvenir a la guerison complette il en a fait connoitre les avantages et les inconvenients, et il n'a pas laissé ignorer qu'on ne tente les operations pour la cure radicale que lors que cette maladie se complique d'accidents il sembleroit de la que ce que je vais dire n'apprendra rien que les praticiens instruits ne sachent bien, cependant l'experience et l'observation m'ont demontré qu'on abandonne la cure paliative trop legerement pour proceder des operations toujours douloureuses souvent dangereuses et qui derangent les affaires des malades pour un tems assez long, de plus si la cure paliative devient quelque fois radicale pourquoi se determiner aux operations qui conduisent a cette derniere avant que d'avoir tenté celle qui n'a aucun inconvenient et qui ne procure nul derangement il n'y a pas de chirurgiens occupé qui n'ait par devers soi des observations d'hydrocele portées tres longtems qui n'ont donné aucune inquietude a ceux qui en étoient attaqués.

la premiere observation que je vais raporter est fort ancienne pour moi elle datte de 1732. mr. Peniche fils d'un apoticaire de Paris curé d'une des Paroisse de Pont sur seine d'où je suis né fut attaqué d'une hydrocele, mon Pere son chirurgien et son ami voulu lui faire la ponction; mais mr. le curé craignant les suites d'une operation dont il n'avoit pas d'idée vint pour consulter, et on la lui fit, il s'en revint chez lui fort satisfait dit que l'operation n'étoit point douloureuse et que sitot que la tumeur le generoit il viendroit a Paris; que cela le mettroit dans le cas de voir sa famille, il a fait pendant 20. ans ce voiage; les huit ou dix dernieres années de sa vie, on lui a fait la ponction chez lui, et il est mort a 84 ans apres avoir été pres de soixante ans curé dans la même ville, on voit par cette exemple qu'on peut porter tres longtems cette maladie sans en eprouver d'inconvenients, et qu'il n'y a guere que l'impatience des malades et l'envie de faire des operations qui fassent preferer les moyens d'en venir a la cure radicale qui n'est pas toujours suivie d'un succes complet, ni sans aucun danger.

A.RC. 18 d. 7 n° 12
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Le sieur Petit de Mitry Bourg a cinq lieux de Paris fut attaqué d'une hydrocele a l'age de cinquante quatre ans, il vint me consulter je lui proposai la Ponction, il voulu avant voir mr. Morand chez qui je l'accompagné, ce chirurgien qui reconnut de l'eau dans la tumeur comme je l'avois jugé dit qu'il faloit l'évacuer, ce que je fit le même jour avec un trois quart, le malade s'en retourna chez lui le lendemain a pied, il a continué de venir tous les ans a paris, le lendemain de son arrivée je lui faisois la ponction, il dejeunoit ensuite et s'en retournoit le même jour a pied comme il étoit venu, une compresse trempée dans du vin et un suspensoire est la seule chose que j'emploie dans ce cas, il a continué huit a dix ans de suite de venir ici pour que je lui fisse cette operation, il est mort a Mitry d'une inflamation de Poitrine sans jamais avoir été autrement incommodé de son hydrocele qui lui a paru une maladie aisée a supporter.

mr. Personne a depuis huit ans une hydrocele pour laquelle je lui fait la Ponction tous les huit a dix mois, et chaque fois j'évacue une chopine d'eau, ce malade a entendu parler d'un mr. Ardoé qui guerissoit cette maladie par l'incision du sac, et m'a demandé comment on faisoit l'operation, je lui ai expliqué la methode qu'on emploioit, et lors que je lui ai eu rendu le plus clairement qu'il m'a été possible le procédé operatoire, il m'a encore demandé si cette operation l'empecheroit de vaquer a ses affaires, je lui ai dit qu'il faloit sacrifier au moins un mois sans sortir, et comme il fait le commerce de livre, et qu'il a une boutique au passage des jacobins de la rue st. jacques il ne veut plus avoir recour a ce moien, et aime beaucoup mieux s'en tenir a la Ponction que je lui fait toujour sur le soir apres qu'il a été occupé tout le jour, il soupe ensuite, et le lendemain reprend son travail ordinaire, je pourais encore rapporter plusieurs observations pareilles mais en voila assez pour appuier le sentiment que je propose.

mr. Monvoisin s'apercut d'une tumeur au scrotum, il y a vingt ans il alla consulter mr. Brassans qui lui fit beaucoup de remede pour la resoudre, apres avoir été traité ~~plus~~ pres de six mois ne voiant d'autre changement que l'augmentation du volume il vint me trouver et me pria de le soulager si je ne pouvois le guerir, je lui proposai la Ponction qui est le moien paliatif que j'emploie, je la fit et lui tirai trois demi septiers d'eau, je lui ai fait porter un suspensoir huit ou quinze jours de suite, et lui ai mis une compresse trempée dans le vin, je n'esperois pas obtenir par ce moien une cure complette et radicale cependant je l'ai obtenue mr. Monvoisin qui a plus de quatre vingt ans se porte bien et n'a eu aucun retour de cette Maladie.

depuis trois ans M.r . . . sétoit apperçu que le côté droit du scrotum grossissoit sans lui causer de douleur il ni fit pas une grande attention, mais la tumeur ayant augmenté il sassura sil y avoit un fluide et le quinze septembre mil sept cens quatre vingt deux, je fis la ponction par tirai trois poissons déau, depuis la tumeur ne paroit pas se renouveller, je nai mis sur le scrotum quune compresse trempée dans le vin froid soutenue dun suspensoir, la personne ne la portée que quatre jours de suite, il na pas cessé ses exercices ordinaire. je nai mis en usage aux malades que jai opéré ni preparations preliminaire, ni prescrit aucun regime particulier, et je nai pas vue arriver le moindre accident, voila deux exemple de deux cure radicale obtenue sans que je me les soient proposées, et ne pouvoit on pas mettre au nombre de pareilles cures celles qui ont été obtenues par la simple injection, car a moins que les injections ne soient suivies de douleur dinflamation et autres accidents qui aient procuré une adherence du sac, je crois quon ne peut attribuer la bonne reussite en ce cas qua une semblable disposition a celle obtenue par une simple ponction, et ne pouroit on pas dire que cest le vice de la membrane qui rend cette maladie plus ou moins rebelle au differens moiens emploiés pour combattre cette Maladie.

jai vue il y a vingt cinq ans un Ecolier du College de Montaigu agé alors de douze ans, il avoit une hydrocele pour lequel il ne voulut ni porter un suspensoire, ni mettre dessus la tumeur aucuns medicaments, ses parens me lavoient adressé, il resta jusqua dix huit ans dans ce même college, la tumeur naugmenta ni ne diminua il entra chez un procureur ~~ou~~ je le voiois de tems en tems, a vingt deux ans la tumeur diminua insensiblement il me vint voir dans ce tems pour que je lexaminasse, et je trouvai le scrotum et les testicules dans létat Naturel, il ni avoit rien fait, et se felicitoit de ce quil ne mavoit pas permis de lui faire la ponction, jai lieu de croire que si jen avois fait une des le commancement de sa Maladie, elle ne seroit pas revenue et quil ne lauroit pas portée si longtems.

on peut conclure des observations que je raporte que la cure palliative de lhydrocele est une de celle que lon peut tenter sans inconvenient

qu'on peut même par son moien obtenir une cure radicale, que la cure radicale est toujour longue douloureuse, et tres souvent accompagnée d'accidents graves, et qui quelque fois ont conduit les malades au tombeau, qu'il y a des hydrocelles qui guerissent d'ux même, enfin qu'il est toujour assez tems d'en venir aux operations par lesquelles on parvient a detruire le Mal totalement.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE